

Intervention Stéphane Baly – Soutien aux associations

Monsieur le Maire, chères/chers collègues,

Ça ne tient plus !

Ça ne tient vraiment plus.

Les associations, lilloises comme non lilloises, traversent une crise sans précédent.

Nous voterons bien sûr en faveur de cette motion, que nous aurions pu déposer quasiment dans ces termes.

Vous portez cinq motions ce soir, en plus de l'ordre du jour du conseil municipal. Pas de doute : la campagne pour les municipales a bel et bien commencé. Mais elle n'autorise pas tout. **Le bilan que vous portez ne peut pas être subitement balayé d'un revers de main, quand bien même ce n'est plus Martine Aubry qui occupe le siège de Maire de Lille.**

Cette motion adresse des demandes à l'État, demandes qui sont nécessaires, mais qui pourraient commencer par s'appliquer ici, à Lille.

Vous demandez à l'État de rétablir des financements pluriannuels, alors que la Ville de Lille n'a que trop peu recours aux conventions pluriannuelles. Nous l'avons signalé à de nombreuses reprises.

Vous demandez à l'État de simplifier les démarches administratives des associations, quand certaines assos lilloises peuvent remplir jusqu'à une quinzaine de dossiers de subventions par an auprès des différents services de la mairie.

Vous demandez à l'État de rétablir des financements stables, alors que la Ville de Lille a massivement recours à des appels à projet, qui n'offrent aucune visibilité sur le financement des associations. Martine Aubry avait appuyé mon propos lorsque j'avais souligné en Conseil municipal le passage de 8% à 61% d'appels à projet dans le financement des assos environnementales. **Qu'avez-vous mis en place depuis pour mettre fin à cette situation ?**

Les vœux d'intention, c'est bien. Les vœux d'action, surtout quand on est dans la majorité, c'est mieux.

Il est écrit dans cette motion que vous entendez réaffirmer l'engagement financier de la Ville de Lille vis-à-vis des associations. **Encore une fois, on pourrait croire que vous ne dirigez pas actuellement la Ville !** L'enveloppe allouée aux associations est quasiment gelée depuis le début du mandat, alors qu'elles ont affronté des difficultés financières particulièrement violentes, la hausse des loyers, l'inflation, la baisse, voire l'abandon du soutien de nos partenaires institutionnels...

Et on peut citer un grand absent de cette motion : la charte d'engagements réciproques qui lie la Ville de Lille et les associations subventionnées, signée en 2012, et qui est complètement tombée en désuétude. Elle insistait notamment sur le besoin de favoriser les conventions pluriannuelles d'objectifs... **Encore une fois, peut-être devrions-nous nous assurer de respecter nos propres règles avant d'inciter les autres à changer leurs pratiques.**

La Ville de Lille ne peut pas s'exonérer de sa responsabilité dans cette situation, même si, bien sûr, elle est avant tout le fait de l'État.

Je vous remercie pour votre attention.